

NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2016 **VOTÉ LE 23 MARS 2016**

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL 2016

1/ DONNEES SYNTHETIQUES sur la situation financière de la commune

La population totale de Quarré-les-Tombes : source INSEE

2013	2014	2015	2016
hab	744 hab	742 hab	718 hab

La population DGF:

2013	2014	2015
900 hab	906 hab	906 hab

L'analyse des ratios de Quarré-les-Tombes :

a) Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2013	2014	2015
675 089	723 745	715 814
750 €	799 €	790 €

b) Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2013	2014	2015
847 009	830 079	901 944
941 €	916 €	995 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses.

En 2015, les dépenses sont en légères baisses par rapport aux dépenses 2014, alors que les recettes enregistrent une augmentation de 8% par rapport à 2014, malgré la baisse de dotation. Cette progression exceptionnelle est due au produit de cession d'immeuble.

c) Produit des impositions directes / population :

2013	2014	2015
264 842	273 121	273 560
294 €	301 €	302 €

Ce ratio est en augmentation par rapport à l'année dernière, cela ne tient qu'à la revalorisation des bases de fiscalité. Les taux d'impositions sont identiques depuis 2013.

La loi de finance prévoit une revalorisation des bases de 1% contre 0.9% en 2015.

Avec le tableau ci-dessous, on peut noter que les bases effectives, qui entre 2013 et 2014 n'étaient pas très dynamiques, ont fortement augmentées entre 2014 et 2015.

	Bases effectives 2013	Bases effectives 2014	% évolution	Bases effectives 2015	% évolution
Taxe habitation	795 320	792 127	- 0,40 %	808 547	+ 2.07 %
Taxe foncière bâtie	541 566	550 839	+ 1.71 %	554 888	+ 0.73 %
Taxe foncière non bâtie	103 765	104 917	+ 1.11 %	105 928	+ 0.96 %
Cotisation foncière des entreprises	71 249	70 743	- 0,71 %	74 312	+ 5.04 %

	Taux d'imposition de la commune (inchangés depuis 2013)	Taux moyens communaux de 2015 au niveau départemental	Ecart
Taxe habitation	17.63 %	23.33 %	+ 5.7
Taxe foncière bâtie	14.50 %	20.46 %	+ 5.96
Taxe foncière non bâtie	37.27 %	45.67%	+ 8.40
Cotisation foncière des entreprises	16.83 %	25.95 % (niveau national)	+ 9.12

d) Dépenses d'équipement brut / population :

2013	2014	2015
363 605	345 755	253 692
404 €	381 €	280 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. Entre 2015 et 2014, le niveau d'investissement a sensiblement baissé, les efforts de la commune se sont essentiellement portés vers des opérations de rénovations et de réaménagements, 2016 sera une année tournée vers des travaux d'investissement.

e) Encours de la dette / population :

2013	2014	2015
57 386	104 416	43 680
64 €	115 €	48 €

L'augmentation observée entre 2013 et 2014 s'explique par une renégociation de la dette. Ainsi, le résultat de cette opération se traduit une nette baisse du ratio entre 2013 et 2015.

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2016	45 281.46	8 798.83	54 080.29	261 981.10
2017	46 944.20	7 136.09	54 080.29	216 699.64
2018	48 671.30	5 408.99	54 080.29	169 755.44
2019	50 465.38	3 614.90	54 080.29	121 084.14
2020	16 146.31	1 751.15	17 897.46	70 618.76
2021	16 548.34	1 349.12	17 897.46	54 472.45
2022	16 960.75	936.76	17 897.46	37 924.11
2023	13 258.27	513.81	13 772.08	20 963.36
2024	7 705.09	169.51	7 874.60	7 705.09
TOTAL GENERAL	261 981.10	29 679.16		

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année. Celui-ci est nettement inférieur au ratio moyen des communes de même catégorie démographique, de plus son amortissement est relativement court.

La structure de la dette est composée de 4 emprunts à taux fixe.

Ces emprunts garantissent à la commune de Quarré-les-Tombes une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible.

f) DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2013 CA	2014 CA	2015 CA	2016 BP
151 800	146 839	133 842	120 730
169 €	162€	148 €	133 €

Ce ratio confirme la baisse tendancielle de la DGF depuis 2013 par habitant et qui se poursuit en 2016.

g) Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2013	2014	2015	2016
248 046	287 311	313 914	305 754
37 %	40 %	44 %	35 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. En face des dépenses de personnel des années 2014 et 2015 des recettes sont à considérer et ramènent respectivement le ratio à 34 et 39 %. 2015 a aussi été une année de régularisation de charges, sans cette régularisation exceptionnelle, ce ratio demeure stable.

h) (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

	2013	2014	2015
DRF + rbst dette	732 475	828 161	759 494
RRF	847 009	830 079	901 944
Ratio	86.48 %	99.77%	84.21 %

Ce ratio donne la marge d'autofinancement de la commune.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Pour Quarré-les-Tombes, ce ratio s'améliore entre 2014 et 2015 ; les dépenses ont été maîtrisées, les recettes sont restées supérieures aux dépenses, le remboursement d'emprunt par anticipation est visible. 2016 pourra être une année d'investissement.

2/ LISTE DES CONCOURS attribués par la commune sous forme de subventions ou de prestations en nature

a) Tableau des subventions aux associations

Voir page 34 du recueil du budget principal.

b) Tableau des prestations en nature accordées aux associations.

La commune n'accorde pas de prestation en nature aux associations.

3/ PRESENTATION AGREGEE DES RESULTATS du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2015

	Budget principal	Budget assainissement	Consolidation
Fonctionnement			
Recettes	924 009.74 €	10 794.01 €	
Dépenses	831 788.59 €	8 365.68 €	
Résultat exercice	92 221.15 €	2 428.33 €	
Résultat ant reporté	204 234.15 €	50 189.64 €	
Résultat fonctionnement	296 455.30 €	52 617.97 €	
Investissement			
Recettes	257 381.78 €	7 571.16 e	
Dépenses	275 757.94 €	9 860.26 €	
Résultat exercice	- 18 376.16 €	- 2 289.10 €	
Résultat ant reporté	-14 648.65 €	22 123.50 €	
Solde restes à réaliser	- 40 035.00 €		
Besoin financement	-73 059.81 €	19 834.40 e	
Solde définitif au 31/12/2015	223 395.49 €	72 452.37 €	295 847.86 €

4/ LISTE DES ORGANISMES pour lesquels la commune...

a) détient une part de capital

Crédit Agricole Région Bourgogne (1 part sociale)

b) a garanti un emprunt

La commune n'a pas garanti d'emprunt.

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

Nom	Objet	Nature juridique	Nature et montant de l'engagement
	NEANT		

5/ TABLEAU DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

Cf 4- b

6/ LISTE DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC

Objet de la délégation	Durée de la délégation	Forme de la délégation	Conditions financières	Délégués
		NEANT		

7/ TABLEAU DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

a) Cessions :

Désignations et Localisation	Références cadastrales et superficie	Identité du cédant	Conditions de l'acquisition	Montant transaction en €	Date de signature acte notarié	Objet acquisition
PRESBYTERE1 Rue des Martins	AD 103, 104 et 105 18 a 33 ca	Monsieur MERLIN	Amiable	100 000 €	31 mars 2015	Vente du patrimoine

b) Acquisitions :

Désignations et Localisation	Références cadastrales et superficie	Identité du cédant	Conditions de l'acquisition	Montant transaction en €	Date de signature acte notarié	Objet acquisition
Terrain Bousson le Bas Chps Vernoies	F1138 F 1136 et 7 02 a 25 ca	M et Mme DIGNAT	Amiable	1 125 €	24 juin 2015	Elargissement chemin communal
Terrain 16 avenue Roger Salengro	AD 491 44 ca	M. et Mme NAULOT	Amiable	880 €	novembre 2015	Revitalisation du Centre Bourg

8/ BUDGET 2016

L'année 2015 est clôturée avec un **excédent cumulé de 223 395 €** qu'il convient de reporter en 2016.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	CA 2015	BP 2016	% BP 2016 / Reçu 2015
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	70 377.18	84 685	+20.33 %
73	IMPOTS ET TAXES	321 745.77	314 236	- 2.33 %
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	316 851.86	342 948	+8.24 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	47 638.16	64 000	+34.34 %
76	PRODUITS FINANCIERS	16.31	15	-8.03 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (avec les cessions)	112 456.33	1 000	-99.11 %
013	ATTENUATION DE CHARGES	32 858.90	23 000	-30.00 %
	RECETTES REELLES	901 944.51	829 884	- 7.99 %
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE	22 065.23	17 3870	
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	0	223 395	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	924 009.74	1 070 666	+15.87 %

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : +20.33%

Par rapport au mandaté 2015, ce chapitre est en hausse en 2016 suite à 21 500 € de recettes annoncées par l'ONF pour des coupes de bois,

A noter que **les tarifs des services cantine scolaire et garderie n'ont pas été revalorisés à la hausse pour l'équilibre de ce budget 2016.**

Chapitre 73 = impôts et taxes : -2 33 %

En 2016, cela représente une diminution de 7 500 € par rapport à 2015 qui se décomposent comme suit :

- ✓ + 1 780 € de fiscalité. générés par la seule revalorisation des bases effectives annoncées par les services fiscaux en décembre 2015.
- ✓ - 2 000 € au titre de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui contrebalance les + 1780 € de fiscalité directe

Chapitre 74 = dotations et participations : +8.24 %

Les participations des communes aux frais de fonctionnement scolaires, n'ont pas été appelées en 2015, les recettes 2016 en tiennent compte.

Concernant les dotations de l'état

- ✓ La principale, **la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** : tout comme en 2015, la perte estimée est d'environ 13 000 €
- ✓ En ce qui concerne **la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)** : la prévision est identique à la recette 2015.
- ✓ Au titre de **la Dotation Nationale de Péréquation (DNP)** : il est à noter une légère baisse de 500 € environ.

Concernant les autres produits de gestion courante :

- ✓ **Chapitre 75** = Autres produits de gestion courante. Par rapport au mandaté 2015, ce chapitre est en hausse en 2016 suite à :
 - Compte 758 : 24 000 € de subventions mais pour des dépenses de 48 000 € écritures relatives à des travaux sous maîtrise du SDEY (cf. cpte 605)
 - Quant au compte 752 : Il est préférable de rester prudent sur les recettes des immeubles.
- ✓ **Chapitre 013 = atténuations de charges : -30.00 %**
Ce chapitre enregistre :
 - les aides de l'Etat pour nos différents contrats – CAE, CUI et emplois d'avenir, les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie, les congés maternité et paternité (très fluctuants d'année en année)

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2015	BP 2016	% BP 2016 / Mandaté 2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	252 402	380 400.	50.07%
60	Achats non stockés et prestations de services	93 698	163 000	
61	Services extérieurs	122 173	174 000	
62	Autres services extérieurs	28 744	35 400	
635, 637	Impôts et taxes et vers. assimilés	7 787	12 000	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	313 914.52	305 754.	-2.60%
64	Charges de personnel	310 127	301 754	
631, 633	Impôts et taxes et vers. assimilés sur rémunérations	3 787	4 000	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	72 489.28	92 000	26.91%
66	CHARGES FINANCIERES	10 404.99	10 800.	3.80%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	3 076.66	2 000	35.00%
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI BUD	3 250	4 605	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	60 277.00	60 215	
022	DEPENSES IMPREVUES		5 937	
	DEPENSES REELLES	715 814.51	861 711	20.38 %
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	115 975.00	10 975	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	76 959.00	197 980	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	908 748.51	1 070 666	17.82 %

- ✓ **Chapitre 011 = charges à caractère général : + 50.07 %**

A l'exception du chapitre 60, au compte 605 qui retrace les travaux de renforcement sous maîtrise du SDEY et du compte 615 (postes entretien bâtiment réseau et voirie) par nature variable, les charges à caractères générales restent stables.

✓ **Chapitre 012 = charges de personnel : +3 %**

Sans considérer le compte 6478, les charges du personnel progresse de 3% notamment en raison de la poursuite de la mise en place de l'accueil de la petite enfance et des nouvelles activités périscolaires.

✓ **Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : +27 %**

Le chapitre progresse essentiellement sur le poste des subventions aux associations, elle s'explique par des dotations prévues en 2015 dont le versement n'a pas été effectués et sont réinscrits sur l'exercice 2016.

✓ **Chapitre 66 = Charges financières : 3.80 %**

Les charges financières sont peu élevées et restent très inférieures à celles de communes de mêmes catégories.

L'INVESTISSEMENT

Annexe 4 : tableau des INVESTISSEMENTS 2016 (voir pages 9 et 10 du recueil du budget principal)

L'année 2016 portera essentiellement sur la réhabilitation de l'école communale et la mise en sécurité des locaux scolaires, ainsi que sur l'extension de la chaufferie bois.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

Ce budget, dont l'endettement est nul, n'est marqué en 2016 que par le lancement d'une étude de diagnostic du réseau.